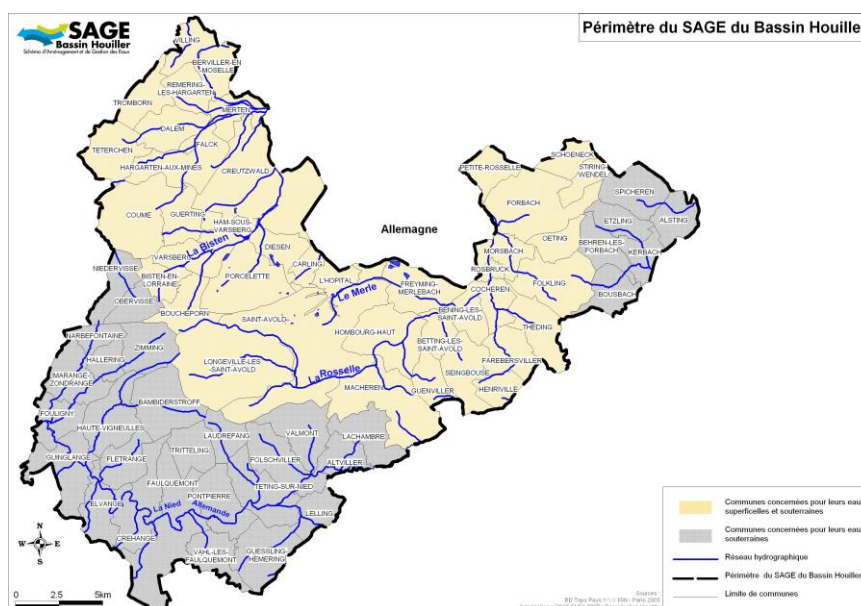


RAPPORT ANNUEL

ANNEE 2016

Ce rapport est établi conformément à l'article R212-34 du Code de l'Environnement. Adopté en séance plénière, il est transmis au préfet de chacun des départements intéressés, au préfet coordonnateur de bassin et au comité de bassin concernés.



L'arrêté n° 2008-DDAF/3-77 du 4 avril 2008 fixe le périmètre du SAGE du Bassin Houiller.

La Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée de l'élaboration du SAGE a été constituée par l'arrêté n° 2008-DEDD/3-129 du 1^{er} Août 2008.

En raison des diverses élections et modifications des services de l'Etat, une demande de mise à jour de l'arrêté de constitution de la CLE a été demandé au Préfet en Août 2012. L'arrêté de modification est paru le 10 avril 2013.

Les mandats des membres de la CLE ont pris fin le 1^{er} août 2014.

L'arrêté 2015-DLP/BUPE n°111 du 3 mars 2015 a permis le renouvellement des membres de la Commission Locale de l'Eau. Sa composition est passée de 36 à 35 membres du fait de la fusion de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt avec la Direction Départementale de l'Equipeement. Après les élections cantonales de mars 2015, l'arrêté 2015-DLP/BUPE n°154 a permis de désigner le nouveau représentant du département de la Moselle.

Préambule

L'arrêté n° 2008-DDAF/3-77 du 4 avril 2008 a fixé le périmètre du SAGE du Bassin Houiller.

La Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée de l'élaboration du SAGE a été constituée par l'arrêté n° 2008-DEDD/3-129 du 1^{er} Août 2008.

En raison des diverses élections et modifications des services de l'Etat, une demande de mise à jour de l'arrêté de constitution de la CLE a été soumise au Préfet en Août 2012. L'arrêté de modification est paru le 10 avril 2013.

Afin d'anticiper la fin du mandat de la CLE (30 septembre 2014), le renouvellement complet de la CLE a été sollicité en mars 2014. Toutefois, une difficulté dans la désignation des représentants du collège des élus a ralenti ce processus. L'arrêté de désignation de la CLE est paru le 3 mars 2015 pendant la période de réserve électorale des élections départementales (14 février 2015 au 27 mars 2015).

Ainsi, le nouveau représentant du département de la Moselle a pu être désigné par cette instance le 20 avril 2015 permettant ainsi la parution d'un arrêté de modification de composition de CLE le 28 avril 2015.

Le Sous-Préfet de Forbach a réuni les membres de la CLE le 9 juin 2015 afin d'installer une nouvelle gouvernance et de poursuivre les travaux d'élaboration du SAGE Bassin Houiller. La composition de la CLE a été modifiée en avril 2016 suite aux élections régionales.

Le Conseil Départemental de Moselle est la structure porteuse du SAGE Bassin Houiller pour sa phase d'élaboration. Il assure le secrétariat administratif de la CLE, suit les études et participe à l'élaboration des documents en tant que Maître d'Ouvrage des études nécessaires.

Le 30 septembre 2014, le contrat d'Emilie LEBOEUF, animatrice du SAGE de 2008 à 2011, est arrivé à son terme et n'a pas pu être renouvelé du fait de contraintes administratives. Afin d'assurer la continuité de la mission sans coupure, Agnès DAUNOIS, en poste au Département de la Moselle, a été déchargée de ses missions, pour poursuivre le travail entrepris et mettre à profit la dynamique créée.

La période du 20 juin 2014 au 30 septembre 2014 a permis, par le biais d'un travail commun, une bonne transmission de l'ensemble des informations à la nouvelle animatrice et une progression ininterrompue de l'action engagée.

Historique des étapes du SAGE

L'état des lieux a été confié à des bureaux d'études spécialisés dans le domaine de l'eau (eaux superficielles, eaux souterraines) et dans la démarche participative. L'étude d'état des lieux a démarré début 2009 et s'est achevée en mars 2013, date à laquelle la CLE a validé le document.

Un inventaire des zones humides du Bassin Houiller a été mené entre mars 2011 et juin 2012. Le Syndicat Mixte de Cohérence Territoriale du Val de Rosselle, le Conseil Général de Moselle, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Lorraine ont été les partenaires de cette étude, réalisée par ASCONIT Consultants.

L'évaluation Environnementale a été confiée au bureau d'études Atelier des Territoires et a démarré en mai 2013. Le travail commandé n'étant pas achevé et le prestataire n'ayant pas sollicité une prolongation du délai du marché, l'évaluation environnementale a été réalisée par les services du Département de la Moselle. Ce choix a été fait dans un souci de maîtrise des dépenses publiques et de rapidité d'exécution.

Pour la définition de la stratégie du SAGE, la rédaction des documents du SAGE ainsi que pour les phases de consultations / enquête publique, la CLE bénéficie de l'appui d'un groupement de bureaux d'études (ACTeon, ARTELIA et ANTEA en tant que co-traitants). Le marché a démarré en juillet 2012 et a été prolongé jusqu'à mi 2017.

Enfin, afin d'assurer la sécurité juridique des documents du SAGE, une expertise juridique du cabinet PAILLAT CONTI et BORY, est menée en parallèle de la rédaction des documents, et se poursuivra jusqu'à l'approbation du SAGE. Le marché a démarré en janvier 2013 et a été prolongé jusque mi 2017.

Le projet de SAGE a fait l'objet d'une validation technique lors du COPIL du 25 novembre 2014, d'une validation par la CLE en septembre 2015, puis d'une consultation administrative de novembre 2015 à mars 2016.

Les avis recueillis lors de cette phase ont conduit à une modification du projet de SAGE. Les principales adaptations ont consisté à la mise à jour du SAGE avec la nouvelle version du SDAGE Rhin Meuse approuvée en novembre 2015, sans impact sur le fond du document. Le projet de SAGE modifié et les documents du dossier d'enquête publique ont été validés par la CLE en séance plénière du 21 juin 2016.

L'enquête publique a débuté le 5 septembre 2016 pour une durée de 1 mois.

Une fois les registres d'enquête réceptionnés par le commissaire enquêteur, le commissaire a transmis le 14 octobre 2016 à l'animatrice du SAGE les observations écrites consignées dans un procès verbal de synthèse avec une demande de mémoire en réponse.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ont été réceptionnés mi-novembre 2016. Le commissaire enquêteur émet un avis favorable sans réserve au projet de SAGE du Bassin Houiller avec 3 recommandations.

1. Animation de la CLE

➤ Préparation technique et administrative des réunions

Ce chapitre comporte les activités de préparation (rédaction et relecture des documents envoyés et présentés lors des réunions, réunions préparatoires...) ainsi que l'organisation matérielle (contacts pour convenir d'une date, d'une salle, envoi des convocations et documents) et les suites des réunions (rédaction des compte-rendus, délibérations, articles de presse etc).

21 juin 2016 – CLE : VALIDATION DU PROJET DE SAGE (après consultation administrative)

L'ordre du jour de cette réunion a été le suivant :

- Point n°1 : Présentation de l'ordre du jour
- Point n°2 : Adoption du PV de la réunion de la CLE du mardi 22 septembre 2015
- Point n°3 : Validation du rapport annuel 2015
- Point n°4 : Consultation des organismes publics :
 - Présentation des avis recueillis
 - Propositions de modifications au projet de SAGE
- Point n°5 : Validation du projet de SAGE modifié et mise à l'enquête publique
- Point n°6 : Prochaines échéances

A cette réunion, participaient Maître Paillat et Monsieur Jolivet du bureau d'études ACTEON pour répondre aux questions juridiques ou techniques des membres de la CLE.

Le projet de SAGE et les documents du dossier d'enquête publique ont été adoptés à l'unanimité.

La délibération 01-2016 est en ligne sur le site gest'eau.

➤ Fonctionnement de la CLE

Rapports annuels d'activités

Conformément à l'article R212-34 du Code de l'Environnement, un rapport annuel d'activités est rédigé, approuvé par la CLE puis adressé au préfet de chacun des Départements concernés, au Préfet coordonnateur de Bassin et au Président du Comité de bassin Rhin Meuse.

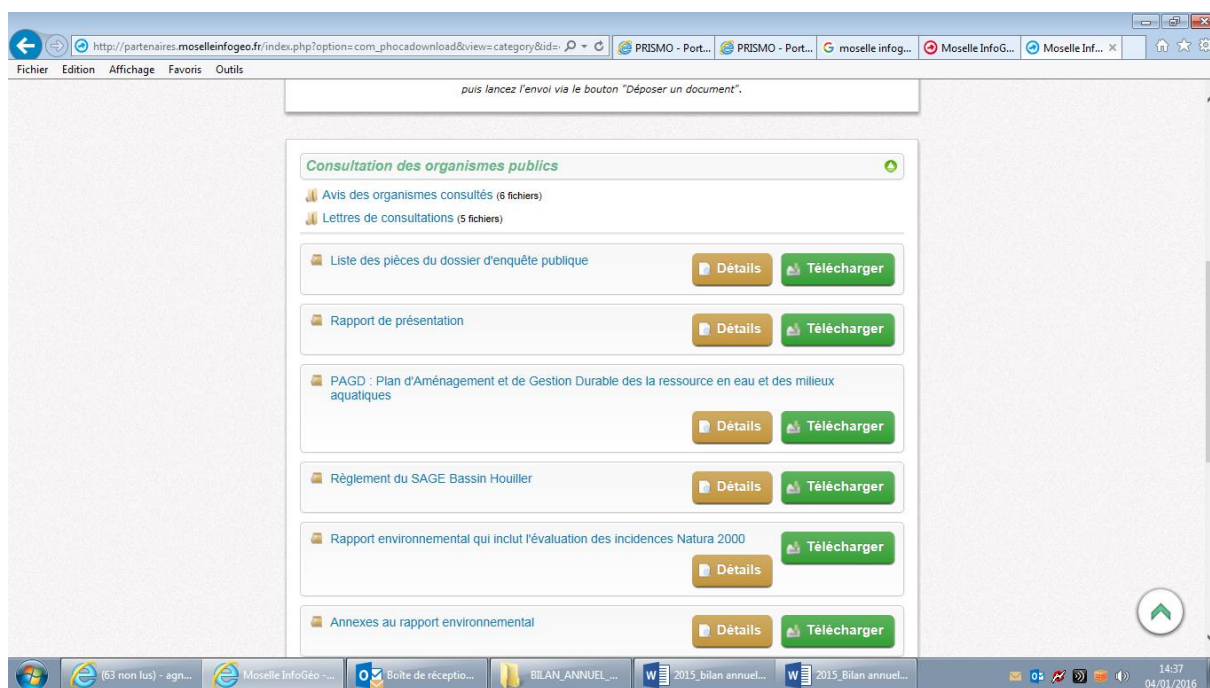
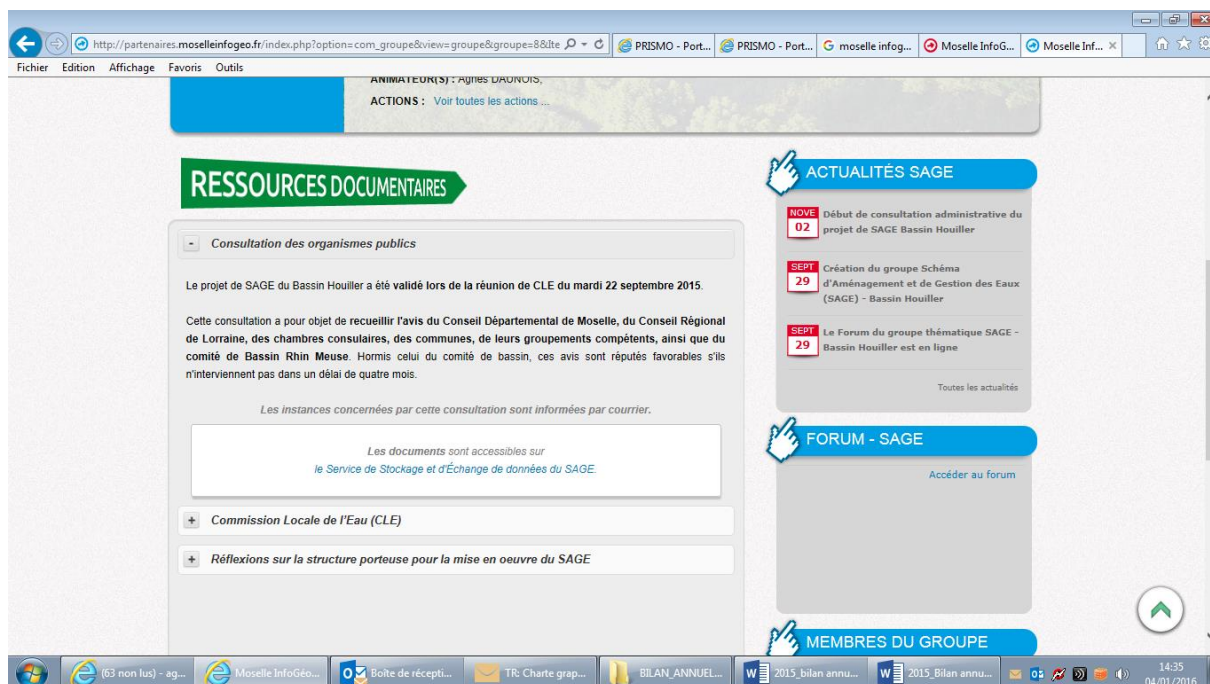
Ce rapport est adapté pour être joint aux demandes de participation financière de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et de la Région grand Est.

Echanges avec les services de l'Etat / administrations

L'animatrice a eu de nombreux échanges et réunions avec différentes instances. Les sujets abordés ont concerné la rédaction d'une note d'accompagnement à diffuser dans le cadre de la communication autour du SAGE pour préciser l'application des règles, les avis des organismes consultés, tout particulièrement celui du Comité de Bassin Rhin Meuse, le renouvellement de membres de la CLE, l'enquête publique.

Plateforme collaborative

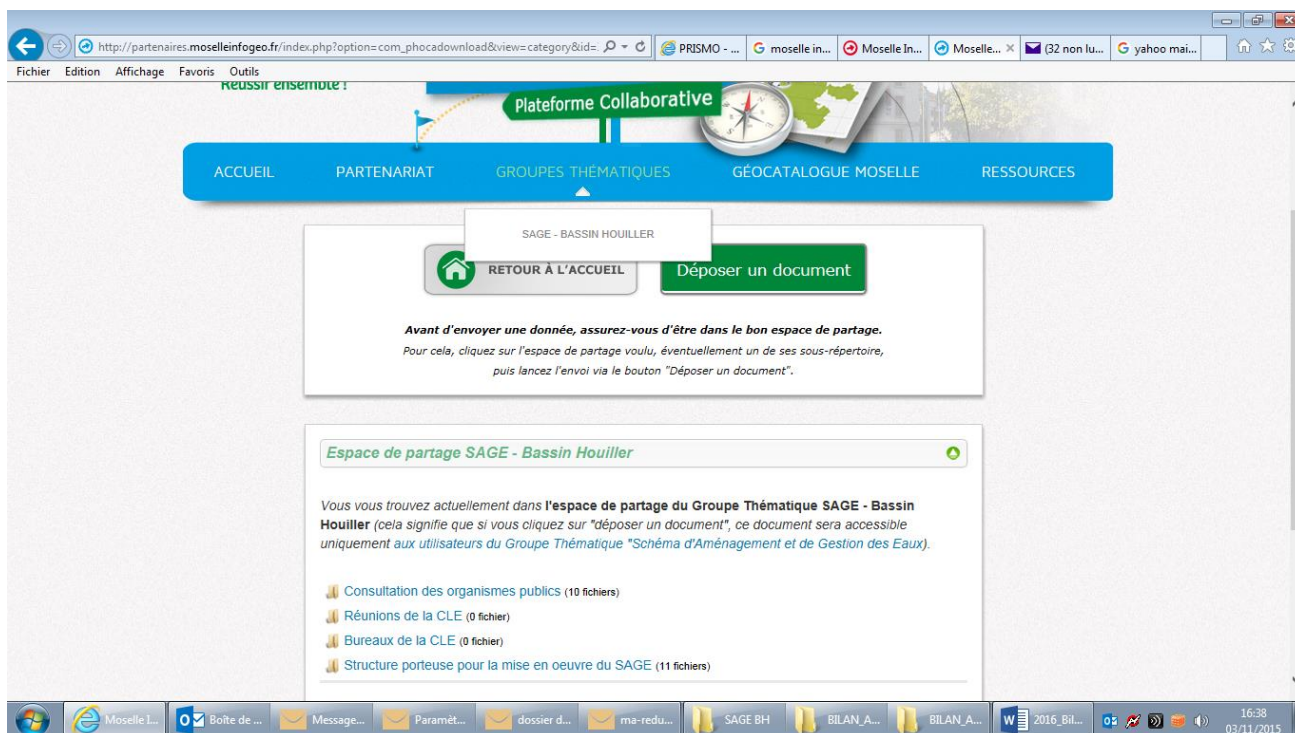
Une **plateforme collaborative** à partir du portail <http://partenaires.moselleinfogeo.fr/> a été construite. Ce site internet vise à centraliser tous les outils liés à la conduite du projet d'élaboration de SAGE, la gestion des connaissances, de l'historique, du fonctionnement de la CLE, et les rend accessibles à tous les acteurs. Ce site facilitera la traçabilité et la transmission des informations à la structure porteuse qui sera chargée de la mise en œuvre du SAGE.



Cette plate-forme évolutive a été construite avec différents espaces de stockage de données :

- Consultation des organismes publics ;
- Commission Locale de l'Eau :
 - Réunions de la CLE
 - Bureaux de la CLE,
- Réflexions sur la structure porteuse pour la mise en œuvre du SAGE,

Elle a pour vocation de faciliter les échanges avec notamment la perspective d'un transfert du projet vers une autre structure pour la phase de mise en œuvre.



➤ Divers

L'animatrice du SAGE a participé à des réunions permettant les échanges d'expériences et d'informations.

7 janvier 2016 :

Réunion de travail en sous-préfecture de Forbach-Boulay-Moselle relative à la sécurisation de l'approvisionnement en eau du syndicat des eaux de Folschviller. Cette réunion a donné lieu à d'autres échanges avec les services de l'Etat.

21 janvier 2016 :

Réunion du groupe d'information sur l'après-mines.

Ce groupe a pour fonction d'assurer l'échange d'informations sur les conséquences de l'arrêt de l'extraction minière dans le bassin houiller et sur les mesures compensatoires à mettre en œuvre.

Le groupe a une mission d'information régulière, notamment des élus, en ce qui concerne :

- L'information scientifique sur les conséquences des exploitations minières,
- L'état d'avancement de l'évaluation des aléas miniers
- les règles d'urbanisme en zone d'aléas miniers,
- les porteurs à connaissance ou les plans de prévention des risques miniers en cours
- la gestion de l'eau, du grisou et du radon dans le contexte minier
- les dossiers de mise en sécurité, d'expropriations et d'indemnisations traités dans le périmètre du comité

26 janvier 2016 :

Réseau métier zones humides. Cette réunion organisée par la DREAL Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine a permis aux acteurs du territoire d'échanger sur les évolutions en lien avec les zones humides dans les SDAGE 2016-2021, de présenter différents outils d'inventaire de zones humides ainsi que plusieurs projets emblématiques.

3 et 4 mars 2016 :

MISEN élargie : cette réunion avait pour objectif de valider avec les acteurs locaux, les Plans d'Actions Opérationnels Territoriaux (PAOT), déclinaison territoriale du Programme de Mesures, dans les domaines de l'assainissement, de l'industrie et de l'agriculture.

15 mars 2016 :

Commission de planification à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

Comme le prévoit la réglementation, l'avis du Comité de Bassin Rhin Meuse sur le projet de SAGE a été sollicité par la CLE lors de la consultation administrative. Le Président de la CLE, avec l'animatrice du SAGE, est intervenu, lors de la commission de planification, ayant délégation pour rendre la contribution du Comité de Bassin, afin de présenter les principaux éléments constitutifs du projet de SAGE

 25 avril 2016 :

Comité de Pilotage pour la réalisation d'une cartographie des milieux humides potentiels en Lorraine.

La DREAL a demandé au CEREMA de travailler à l'élaboration d'une cartographie des milieux humides potentiels en Lorraine.

Les objectifs de cette carte sont les suivants :

- préciser la carte nationale pour améliorer la connaissance régionale
- être un outil d'alerte et d'aide à la décision
- être un outil de communication en particulier avec urbanisme (porter à connaissance)
- servir de cadre pour l'élaboration d'inventaires plus précis

 28 avril 2016 :

Journée technique des animateurs de SAGE organisée par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

L'ordre du jour était le suivant :

Tour de table : avancement, actualités des SAGE Bassin Rhin Meuse

Points d'avancement des actions SAGE : Label SAGE, participation des animateurs au STB, élaboration des PAOT, coopération CLE/Comité de Bassin

Préparation de la réunion des présidents de CLE à l'automne 2016 : ordre du jour, contribution des CLE/thèmes à définir

Retours d'expérience et débats

 12 septembre 2016 :

Journée d'échange entre les Départements et l'Agence de l'Eau

L'ordre du jour était le suivant :

Point sur les contrats cadres et focus sur le dispositif de solidarité urbain –rural (SUR)

Point GEMAPI

Loi NOTRe et petit cycle de l'eau : quels stratégies et partenariats possibles ?

Extension des interventions des agences de l'eau à la biodiversité

Evolution des « politiques environnementales » des Départements

Bilan technique et financier des SATE du bassin Rhin-Meuse et perspectives

 29 septembre 2016 :

Journée technique des animateurs rivières à l'Agence de l'Eau

 10 octobre 2016 :

Comité de Pilotage au sujet de l'élaboration d'une cartographie des zones humides potentielles en Lorraine.
(suites de la réunion du 25 avril 2016)

 11 octobre 2016 :

Journée technique des animateurs de SAGE organisée par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

L'ordre du jour était le suivant :

Présentation du SAGE Giessen-Lièpvrette

Actualités des SAGE du bassin Rhin Meuse

Label SAGE

Groupe de travail coopération CLE/Comité de Bassin

Préparation de la réunion des présidents de CLE du 17 novembre 2016

Visites de terrain

 8 novembre 2016 :

Réseau métier zones humides. Cette réunion organisée par la DREAL Grand Est a permis aux acteurs du territoire d'échanger notamment sur la cellule d'assistance technique aux zones humides du Gers, le guide des bonnes pratiques agricoles en zone humide, et la méthode de l'ONEMA d'évaluation rapide des fonctions des zones humides.

 17 novembre 2016 :

Journée des Présidents de CLE à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

L'ordre du jour était le suivant :

Informations et actualités

Bilan et perspectives des actions menées pour conforter le rôle de relais des CLE

Présentation de retour d'expériences des CLE

1^{er} décembre 2016 :

Réunion du Comité de bassin : présentation des orientations du plan d'adaptation au changement climatique du bassin Rhin Meuse – conférence assurée par un expert climatologue.

Suivi de l'avancement du SAGE Bassin Ferrifère

Afin de tirer profit de l'expérience de ce projet similaire en Lorraine, la proximité géographique des animateurs a permis à l'animatrice du SAGE Bassin Houiller de capitaliser des connaissances lors des réunions de CLE du SAGE Bassin Ferrifère.

L'animatrice du SAGE Bassin Houiller s'est notamment rendue à la journée organisée sur la thématique Eau et Aménagement du territoire le 24 novembre à Briey.

Par ailleurs, l'animatrice a répondu à diverses sollicitations au cours de la période (par exemple demande de renseignements sur les zones humides existantes sur le territoire du SAGE, sur l'avancement du SAGE, courriers d'excuses, échanges avec des porteurs de projet etc).

2. Animation du bureau

Ce chapitre comprend la préparation des réunions (organisation de la réunion, invitations, réunions préparatoires etc) mais aussi le temps passé pour l'analyse de dossiers transmis à la CLE pour avis ou observations. Peuvent être cités les dossiers de consultation de la nouvelle unité de production « PPC » sur le territoire des communes de Saint-Avold et de l'Hôpital de l'entreprise Total Petrochemicals, enquête publique EGL- travaux miniers – permis de bleue Lorraine, restructuration de la zone d'activités de Longeville-lès-Saint-Avold, Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Bisten et de ses Affluents etc.

Ces consultations administratives ont fait l'objet de courriers de réponse.

25 février 2016 : réunion de bureau

L'ordre du jour de cette réunion a été le suivant :

Point n°1 : Remontée de nappe dans le Bassin Houiller, présentation de la DREAL Alsace Champagne Ardenne Lorraine

Point n°2 : Présentation du projet de la société Française de l'Energie

Point n°3 : Agenda Président / animatrice SAGE Bassin Houiller

Point n°4 : Point sur la rédaction de la note explicative demandée par la CLE lors de la réunion du 22 septembre 2015

Point n°5 : Point sur le projet du SIE de Folschviller

Point n°6 : Point d'avancement de la consultation administrative

Point n°7 : Points divers

Un compte-rendu a été rédigé.

19 mai 2016 : réunion de bureau

L'ordre du jour de cette réunion a été le suivant :

Point n°1 : Présentation de l'association APEL57 : exploration de gaz de houille

Point n°2 : Consultation des organismes publics :

➤ Présentation des avis recueillis

➤ Propositions de modifications au projet de SAGE

Point n°3 : Présentation du rapport annuel 2015

Point n°4 : Points divers

➤ Arrêté de CLE

➤ Réunion de CLE avant mise en enquête publique

➤ Journée animation

Un compte-rendu a été rédigé.

3. Elaboration du SAGE

➤ Suivi administratif et fonctions support : Gestion des marchés et des subventions

Cette activité comprend la rédaction des documents nécessaires à l'avancement des marchés (commande, paiement, gestion budgétaire...) ainsi que le paiement des subventions des partenaires financiers. Elle mobilise plusieurs directions au sein de la collectivité (Direction des Ressources Humaines, Direction des Finances..).

Les frais liés à l'enquête publique ont généré un travail supplémentaire dans le suivi financier du projet SAGE.

L'état du versement des subventions sur la période est le suivant :

Intitulé	Région Lorraine	Agence de l'Eau Rhin Meuse
Assistance juridique	Soldée	Aide soldée en septembre 2016
Rédaction du PAGD	Acompte versé : 14 941,90 € Aide encore en cours	Aide encore en cours
Animation SAGE Période 2014-2017	Versé 1° période : 5 400 €	Versé 1° période : 41 707,96 € acompte versé 2° période : 17 600 €

Subventions soldées
Subventions en cours de validité

➤ Rédaction du dossier de consultation des organismes publics et du dossier enquête publique

Cette tâche comprend les nombreuses relectures et modifications des documents rédigés dans le cadre du projet de SAGE, à savoir : évaluation environnementale et ses annexes, PAGD et règlement, rapport de présentation de l'enquête publique.... Cette expertise a mobilisé différents agents spécialisés dans différentes thématiques (zones humides, urbanisme, rédaction etc.). Des mises à jour ont été nécessaires suite aux remarques apportées lors de la consultation administrative.

De nombreux échanges ont eu lieu avec les partenaires institutionnels et les prestataires de marchés pour finaliser la rédaction du projet de SAGE. D'autres agents au sein de la Direction de rattachement de l'animatrice sont intervenus dans la rédaction du projet de SAGE et ont été mis à contribution de façon substantielle.

Le rapport de présentation a fait l'objet d'une traduction en allemand par un agent du Département. Ce document a mobilisé un volume d'heures de travail conséquent.

Afin de répondre à une demande formulée lors de la réunion de CLE du 22 septembre 2015, un groupe de travail a été constitué pour rédiger une note explicative et évolutive lors de la vie du SAGE sur la mise en œuvre des règles. Cette note sera présentée à la CLE après l'approbation du SAGE en 2017.

➤ Organisation enquête publique

Le projet de SAGE a fait l'objet d'une validation technique lors du COPIL du 25 novembre 2014 mais sa validation par la CLE n'a pas pu aboutir avant septembre 2015 du fait des contraintes administratives liées au renouvellement de la CLE.

Le projet de SAGE validé une première fois en CLE le 22 septembre 2015 a été mis en consultation administrative de novembre 2015 à mars 2016. Le projet de SAGE modifié pour tenir compte des remarques lors de cette phase, a été validé par la CLE lors d'une séance plénière le 21 juin 2016.

Une réunion a eu lieu en préfecture en juillet 2016 pour organiser et définir les modalités de l'enquête publique suite à cette validation.

L'enquête publique s'est déroulée du 5 septembre au 6 octobre 2016.

Une fois les registres d'enquête réceptionnés par le commissaire enquêteur, le commissaire a transmis le 14 octobre 2016 à l'animatrice du SAGE les observations écrites consignées dans un procès verbal de synthèse avec une demande de mémoire en réponse.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ont été réceptionnés mi-novembre 2016. Le commissaire enquêteur émet un avis favorable sans réserve au projet de SAGE du Bassin Houiller avec 3 recommandations.

➤ **Concertation et organisation pour faire émerger une structure porteuse**

Plusieurs réunions seulement ont eu lieu pour répondre à cette mission : avec le Président SCoT du Val de Rosselle, avec le bureau du SCoT, avec les services du syndicat mixte.

Les démarches à entreprendre pour finaliser cette organisation ont été confiées à la future structure porteuse. L'animatrice est à la disposition de cette instance pour aider dans les démarches ou faciliter le transfert des connaissances.

24 novembre 2015 : rencontre entre les Présidents du Syndicat Mixte du Val de Rosselle et de la CLE du SAGE Bassin Houiller

Cette réunion a permis de valider des étapes et un calendrier pour que le Syndicat Mixte se positionne comme structure porteuse pour la mise en œuvre du SAGE à compter de mi-2017. Le planning est le suivant :

- Début 2016 : Modification des statuts du syndicat pour prendre la compétence « mise en œuvre du SAGE »,
- En 2016 : Consultation des communes avec proposition d'une convention pour les communes/EPCI non membres du SCoT,
- Fin 2016 : délibération du SCoT pour prendre la compétence.

1^{er} mars 2016 : réunion de bureau du Syndicat Mixte du Val de Rosselle

Cette réunion a permis de présenter aux membres du bureau du Syndicat Mixte le projet de SAGE et son avancement ainsi que les démarches à entreprendre pour prendre la compétence de suivi de la mise en œuvre du SAGE approuvé. Le contexte de la réforme des collectivités est un élément à prendre en compte.

4. Communication

➤ **Animation**

9 novembre 2016 – Visite des chantiers du Syndicat d'Entretien et d'Aménagement de la Rosselle

Le président de la CLE a invité les membres de la commission à venir visiter plusieurs chantiers de renaturation du Syndicat dans les secteurs de Morsbach, Petite Rosselle, Hombourt Haut et Saint Avold dans le cadre d'une visite commune avec les membres du Syndicat d'Entretien et d'Aménagement de la Rosselle.

➤ **Mise à jour des sites internet**

Des pages internet consacrées au SAGE du Bassin Houiller sont disponibles à l'adresse suivante : www.moselle.fr , dans la rubrique Vivre la Moselle \ Eau\SAGE du Bassin Houiller.



Le site a été régulièrement mis à jour et reconfiguré avec notamment la création d'une page actualités. Les documents pour la consultation administrative ont été mis en ligne sur le site moselle.fr.

Les études validées du SAGE et les arrêtés figurent sur le site gesteau : www.gesteau.eaufrance.fr.



Le site du SAGE a aussi été référencé sur le site REPERES-DD (adresse : www.reperes-dd.org): REPERES-DD, pour REssources Partagées en Éducation Relative à l'Environnement et à la Solidarité pour un Développement Durable, est le portail collaboratif des acteurs lorrains de l'EEDD. Ce portail recense les ressources et données pédagogiques en matière d'Éducation à l'Environnement, au Développement Durable (EEDD) et aux Solidarités proposées par les établissements publics, services de l'État, collectivités et associations de Lorraine.

Ainsi, le site est alimenté par les différents acteurs de l'EEDD et de l'éducation aux Solidarités et est ouvert à toute personne intéressée par l'EEDD lorraine. Il vise à mettre en relation porteurs de ressources et porteurs de projets, et permet de rendre visible et accessible l'ensemble des informations mises à disposition par les membres du dispositif. On y trouve tout type de ressources (vidéos, jeux, livres, expositions, malles pédagogiques, projets de territoires, retours d'expériences, compétences, sites d'intérêt pédagogique, etc.) mais également des actualités sur l'EEDD et les actions de solidarités en région et de nombreux contacts afin de mener à bien des projets en EEDD et en éducation aux solidarités.

Ce nouveau point d'entrée permet de répondre à l'un des enjeux du SDAGE 2016-2021 : Orientation T6-O3.1 : « Informer, sensibiliser et éduquer le public, notamment les plus jeunes, aux questions liées à l'eau et à l'atténuation et l'adaptation vis-à-vis du changement climatique. »